ePublishing

The Historical Review/La Revue Historique

Vol 4 (2007)

Vol 4, No (2007)

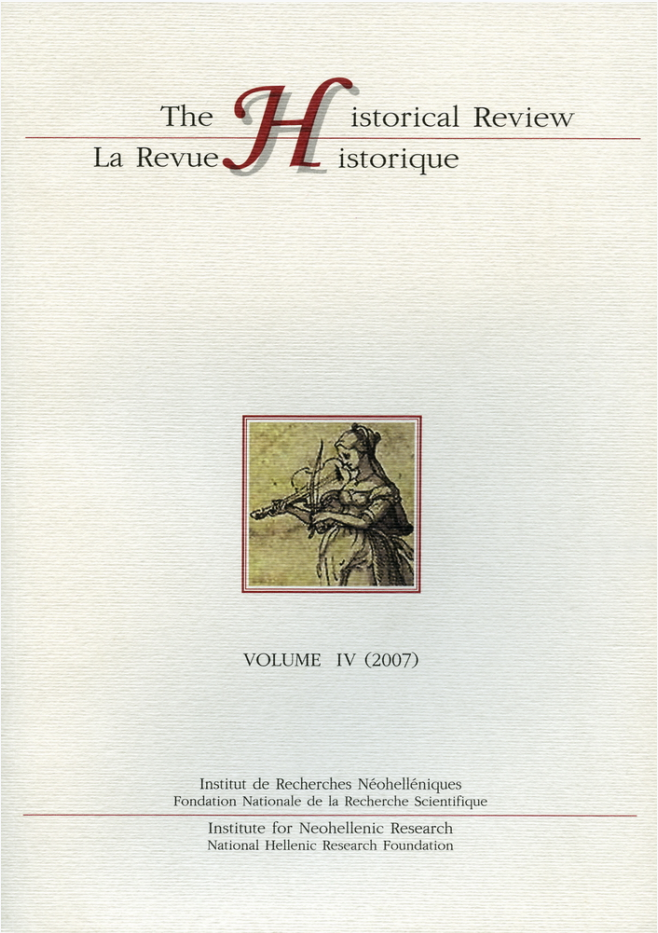

Le séjour du poète grec André Calvos à Genève et Lausanne

Michelle Bouvier-Bron

doi: 10.12681/hr.207

To cite this article:

Bouvier-Bron, M. (2008). Le séjour du poète grec André Calvos à Genève et Lausanne. *The Historical Review/La Revue Historique*, *4*, 7–31. https://doi.org/10.12681/hr.207

https://epublishing.ekt.gr | **e-Publisher:** EKT | **Downloaded at:** 19/12/2025 14:20:55

LE SÉJOUR DU POÈTE GREC ANDRÉ CALVOS À GENÈVE ET LAUSANNE

Michelle Bouvier-Bron

RÉSUMÉ: L'objet de cet article était de recenser les renseignements concernant le poète grec André Calvos pendant son long séjour à Genève (mai 1821-décembre 1824) dans les Archives d'État (conditions de vie); dans les journaux genevois de l'époque (annonce de la publication de son premier recueil d'odes *La Lyre*, de celle des cours de littérature italienne, puis grecque qu'il se propose de donner); dans les registres de la Société de Lecture (contacts probables avec l'helléniste Élie-Ami Bétant, l'homme politique James Fazy et le comte Jean Capodistrias). Nous nous sommes interrogée sur les relations qu'il a pu avoir avec les réfugiés piémontais et lombards arrivés nombreux à Genève en 1821 et 1822, et surtout avec le célèbre révolutionnaire Filippo Buonarroti. Enfin, nous donnons une transcription diplomatique de la lettre de recommandation en faveur de Calvos que Jean Capodistrias, alors installé à Genève, adresse le 8 novembre 1824 à Lausanne à son ami Frédéric-César de La Harpe, ancien précepteur du tsar Alexandre et, à l'époque de Calvos, personnage hautement contestataire, proche de la Charbonnerie.

Dans sa communication présentée à Princeton en 1969, Bertrand Bouvier avait réuni un certain nombre de faits concernant le séjour d'André Calvos à Genève.[1] Il avait rappelé que Calvos, soupçonné de carbonarisme et expulsé du Grand-Duché de Toscane le 22 avril 1821, s'était réfugié à Genève, où son nom figure dans le registre de la police du 22 mai 1821. Pendant ses années genevoises, le poète habite la maison Aguet, dans le quartier populaire de Saint-Gervais; il fréquente la Société de Lecture et travaille aussi assidûment à la Bibliothèque publique, s'intéressant de près au manuscrit de l'Iliade. Et après trois ans et demi d'un séjour probablement difficile au point de vue financier, mais marqué par son affirmation publique de poète grec, grâce à l'édition, en juin 1824 chez Abraham Cherbuliez, de ses dix premières odes, Calvos récupère son passeport déposé auprès du lieutenant de police et obtient le 4 décembre 1824 son passeport pour Lausanne. Quelques semaines plus tard, le 13 janvier 1825, il reçoit à Berne du ministre plénipotentiaire de Grande-Bretagne un passeport pour se rendre en France, quittant alors définitivement la Suisse.

Il était tentant d'essayer de trouver quelques témoignages nouveaux sur son séjour genevois, ce qui paraissait un projet relativement aisé, vu la surabon-

[1] Bertrand Bouvier, "Calvos in Geneva", *Modern Greek Writers*, éd. Edmund Keeley et Peter Bien, Princeton: Princeton University Press, 1972, pp. 67-91.

The Historical Review / La Revue Historique
Institut de Recherches Néohelléniques
Volume IV (2007)

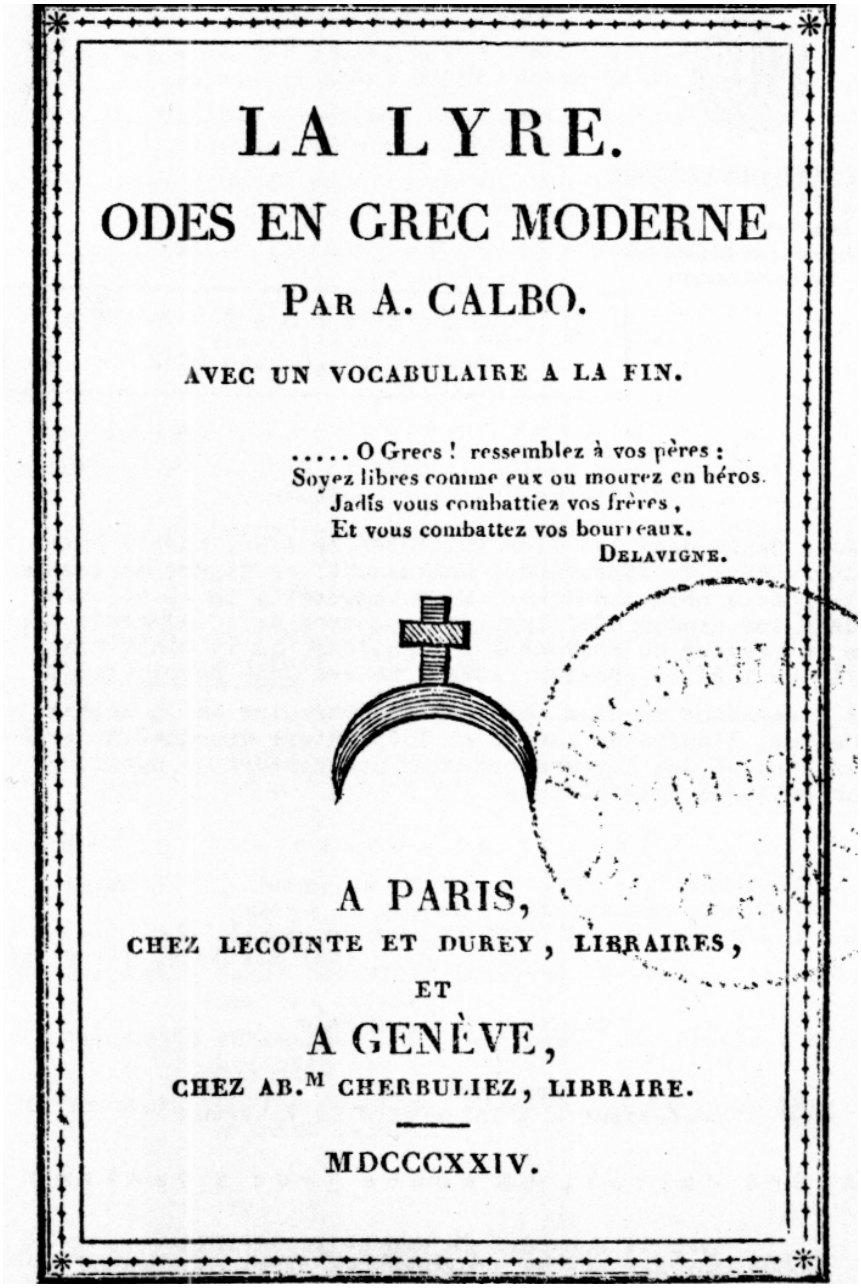

LA LYRE.

ODES EN GREC MODERNE

PAR A. CALBO.

AVEC UN VOCABULAIRE A LA FIN.

..... O Grecs ! ressemblez à vos pères :
Soyez libres comme eux ou mourez en héros.
Jadis vous combattiez vos frères,
Et vous combattez vos bourreaux.
DELAVIGNE.

A PARIS,
CHEZ LECOINTE ET DUREY, LIBRAIRES,
ET
A GENÈVE,
CHEZ AB.M CHERBULIEZ, LIBRAIRE.

MDCCCXXIV.

Page de couverture du premier recueil poétique d'André Calvos (Genève, 1824). Exemplaire de la Bibliothèque de Genève, don du néohelléniste Charles Schaub.

dance de documentation pour cette période, entre autres sur Capodistrias, Jean Gabriel Eynard et le philhellénisme. Dans une ville qui comptait alors environ 25,000 habitants, avec une petite société intellectuelle très vivante et prolixe en correspondances, mémoires et autres, dont le moindre papier a été gardé pieusement par les descendants, la tâche semblait facile. Le résultat est médiocre; il consiste en quelques documents à Genève, d'autres à Lausanne, le plus important étant de loin la lettre de Capodistrias à Frédéric-César de La Harpe, reproduite plus loin.[2]

L'installation de Calvos à Genève est liée à l'afflux des réfugiés italiens, sur lesquels nous sommes bien renseignés par les registres de la police et par une étude publiée par Marguerite Mauerhofer.[3] L'arrivée de ces réfugiés se fait en trois vagues: la première, ténue, amène quelques Napolitains après la répression de leur révolution par l'Autriche au début de l'année 1821.

Le second flot, piémontais, de loin le plus important, déferle après la défaite des libéraux à la bataille de Novare le 6 avril 1821. À ce moment-là, la Savoie, tout comme le Piémont, font partie du Royaume de Sardaigne et les réfugiés franchissent aisément la frontière entre la Savoie et la Suisse, en traversant l'Arve ou le lac Léman pour gagner Genève et le Pays de Vaud. Calvos arrive en même temps qu'eux, mais son nom ne figure sur aucune des listes du lieutenant de police Rigaud dressées les 30 mai, 28 juin et 6 juillet 1821. Pendant plus de deux ans, le gouvernement genevois laisse circuler librement les réfugiés.

---

[2] Ce travail avait été préparé sous forme de communication pour le Colloque André Calvos tenu à Genève du 18 au 20 juin 1992. J'ai complété sensiblement le texte au cours de l'année suivante, ayant trouvé entre-temps des témoignages genevois sur Calvos dans les registres du lieutenant de police d'alors (Archives d'État de Genève (AEG), Archives de famille Rigaud) et dans la *Feuille d'avis de la République et Canton de Genève.* Vu l'intérêt suscité ces dernières années en Grèce par la lettre de Capodistrias à Frédéric-César de La Harpe, je tiens à en assurer la publication française et à la situer dans son contexte historique local. Les dernières modifications tiennent compte du travail remarquable de Mme Athéna Georganta sur Calvos et les carbonari, en particulier sur ceux de Paris, qui sont en relation avec ceux de Genève, notant que soit les éditeurs de Paris, soit le traducteur des *Odes* en français sont vraisemblablement affiliés à la Charbonnerie. Au point de vue littéraire, elle démontre que le vocabulaire des *Odes* est étroitement apparenté à celui rituel des Charbonniers. Voir Athéna Georganta, "Ὁ Κάλβος καὶ οἱ Καρμπονάροι. Συμβολικὲς λέξεις τῶν Ὠδῶν" [Kalvos et la Charbonnerie européenne], tiré à part de la revue *Μνήμων* 27 (2005), pp. 55-108. Enfin, j'ai modifié ma conclusion à la lecture de quelques passages des lettres de 1823 et 1824 de F.-C. de La Harpe à Jacob-David Duval (Bibliothèque de Genève (BGE), Papiers Duval).

[3] Marguerite Mauerhofer, "Les réfugiés de la Révolution de Turin de 1821 à Genève", *Revue d'Histoire suisse* XVII, fasc. 4 (1937), pp. 427-465.

La troisième vague intervient une année plus tard avec l'arrivée des réfugiés lombards recherchés par la police autrichienne: le comte Arrivabene, Benigno Bossi, les frères Ugoni et Giovanni Berchet. Leur arrivée coïncide avec les lettres de l'envoyé extraordinaire autrichien Schraut réclamant l'expulsion des Lombards qui doivent être jugés à Milan, d'où le conseil que leur donnent Sismondi, Charles-Victor de Bonstetten et Pellegrino Rossi dès le jour de leur arrivée, de quitter au plus vite la Suisse pour la France ou l'Angleterre.[4]

La Confédération Helvétique se trouve en effet dans une situation extrêmement délicate. Le Pacte fédéral et l'Acte de neutralité de 1815, auxquels Capodistrias a tant collaboré, sont garantis par les Grandes Puissances. Par ce biais, elles vont s'octroyer jusqu'en 1848, l'Autriche surtout, un droit de regard sur les affaires de la Confédération. Au Congrès de Vérone (automne 1822), ces Puissances se préoccupent de ce qu'elles appellent la question suisse et se plaignent de la trop grande complaisance que l'on montre aux réfugiés, tant italiens en Suisse romande, qu'allemands en Suisse alémanique. À la suite de ces plaintes, le Vorort (équivalent du gouvernement pour la Suisse) est obligé de s'incliner et en ce qui concerne Genève envoie le conseiller bernois Fischer, qui remet la liste des réfugiés dont Metternich exige l'expulsion: Filippo Buonarroti figure en tête. Dès la fin avril 1823, le gouvernement genevois a pris les mesures exigées; d'autres expulsions, toujours à la demande du chancelier autrichien et du roi de Sardaigne, suivront. Calvos ne semble avoir été inquiété à aucun moment. Ce qui s'explique par le fait qu'il n'est ni piémontais, ni lombard, que Genève et la Suisse n'ont pas de relations diplomatiques suivies avec le Grand-Duc de Toscane et que celui-ci n'a pas demandé son expulsion. Natif de Zante, Calvos est réputé sujet britannique, les Îles Ioniennes étant depuis 1814 sous protectorat anglais, et dépend de l'ambassadeur d'Angleterre à Berne.[5] Son passeport est déposé depuis le 22 mai 1821 au registre de la police des étrangers, sa présence régulièrement attestée tous les trois mois, et le document est repris le 4 décembre 1824, avec l'observation: *Parti pour Lausanne.* Il ne semble pas qu'il ait pu quitter Genève au cours de ces trois ans et demi.[6]

---

[4] Jean Arrivabene, *D'une époque de ma vie (1820-1822). Mémoires du Comte Jean Arrivabene avec six lettres inédites de Silvio Pellico,* traduction sur le manuscrit original par Salvador Morhange, Bruxelles: A. Lacroix, van Meenes et Cie, 1861, pp. 129-132.

[5] C'est également le cas pour un autre natif de Zante, le comte Jean-Guillaume de Lunzi, qui séjourne à Genève dès 1827. Le comte Jean Capodistrias, probablement parce qu'il a qualité de diplomate russe et qu'il a reçu la bourgeoisie d'honneur de Genève, adresse ses demandes de passeport, avec des mots fort courtois, directement au lieutenant de police Jean-Jacques Rigaud. Ils doivent les uns et les autres, lorsqu'ils reprennent leurs passeports, indiquer le lieu de leur destination.

[6] B. Bouvier, *op. cit.*, pp. 72-73.

Au moment où ces réfugiés affluent à Genève en 1821, on peut distinguer trois pôles d'accueil autour desquels ils vont se grouper selon leurs affinités, mais aussi dans une certaine mesure selon leur rang social:

l. Filippo Buonarroti: d'origine toscane, il est l'un des rares rescapés de la conspiration de Babeuf. Placé par la police napoléonienne en 1806 en résidence surveillée à Genève, alors annexée à la France, il y reste presque sans interruption jusqu'à son expulsion définitive en 1823. Il habite avec sa femme le quartier commerçant des Rues-Basses près de la place du Molard, vit de leçons de musique et d'italien.[7] Il est d'une générosité sans égale et donne, pour le plus grand désespoir de sa femme, jusqu'à sa dernière chemise aux réfugiés les plus modestes, tous logés dans le quartier de la Ville-Basse ou, comme Calvos, à Saint-Gervais, appliquant ainsi les règles d'assistance mutuelle des *Bons Cousins Charbonniers*.[8]

Dans son excellente étude sur Buonarroti et ses sociétés secrètes à Genève, Marc Vuilleumier a démontré que Buonarroti a joué un rôle prépondérant dans plusieurs loges maçonniques genevoises, dans celle des *Anciens Réunis* fréquentée par les réfugiés piémontais; mais surtout dans celle des *Amis Sincères* dont il s'est servi comme couverture légale de sa société secrète des *Sublimes Maîtres Parfaits*.[9] Il est en relation avec le carbonaro Gioacchino Prati, qui a organisé à Lausanne une vente sous le nom de *Club de Saint-François*, dont auraient fait partie le landamman Muret et le général de La Harpe, destinataire de notre lettre. Prati a aidé plusieurs de ses compatriotes, dont le comte Arrivabene, à obtenir le passeport de sortie. Après avoir enseigné quelques mois à l'Institut de Pestalozzi à Yverdon, Prati quittera la Suisse à la fin 1822, désireux d'aller combattre aux côtés des insurgés grecs. Calvos l'a-t-il connu, a-t-il

---

[7] Conrad André Beerli, *Rues Basses et Molard, Genève du XIIIe au XXe siècle*, Genève: Georg, 1983, pp. 403-407.

[8] Athéna Georganta, *op. cit.*, p. 71.

[9] Marc Vuilleumier, "Buonarroti et ses sociétés secrètes à Genève. Quelques documents inédits, 1815-1824", *Annales historiques de la Révolution française* 201 (juillet-septembre 1970), pp. 473-505. Les péripéties de son expulsion (1823 à 1824) ont été tirées au clair dans un article de Maurice Pianzola, "La mystérieuse expulsion de Philippe Buonarroti", *Cahiers internationaux* 61 (décembre 1954), pp. 53-63. Buonarroti a réussi à se cacher pendant près d'une année, le plus souvent dans la propriété des Fazy dans le village genevois de Russin. Comme le démontre M. Vuilleumier, *op. cit.,* pp. 486-487, leur fils James Fazy, futur tribun politique genevois, avait été initié à la Charbonnerie de Paris créée depuis peu, et dès son retour à Genève, où il resta de fin mars 1821 à mars 1823, il appartint à l'organisation de Buonarroti. Il fut reçu à la Société de Lecture le 27 octobre 1821 et y côtoya certainement Calvos. Il fut très probablement le trait d'union entre les Charbonniers de Paris et ceux de Genève.

fréquenté ces loges maçonniques, a-t-il été initié aux *Sublimes Maîtres Parfaits* selon le rite décrit par d'Andryane?[10] Autant de questions sans réponse.

2. Le deuxième pôle est d'un tout autre milieu. Pellegrino Rossi était professeur de droit à Bologne lorsqu'il s'est compromis dans le parti de Murat. Il s'est réfugié à Genève en juillet 1815 déjà; il y avait de solides amitiés dans le groupe de Coppet (Sismondi, Bonstetten, Etienne Dumont et Rigaud). Très bien introduit dans les milieux intellectuels genevois, il obtient une chaire de droit à l'Académie en 1819, devenant ainsi le premier professeur étranger et catholique nommé à Genève. Reçu bourgeois d'honneur en 1820 (Capodistrias avait obtenu la même distinction en 1815), Rossi joue un rôle prépondérant dans les milieux juridiques et intellectuels genevois, il devient député de Genève à la Diète et est l'auteur d'un projet de constitution fédérale, le Pacte Rossi, qui sera repoussé. Après des activités professorales au Collège de France, puis diplomatiques auprès du Saint-Siège, devenu ministre du pape Pie IX, il terminera tragiquement sa carrière, poignardé par un fanatique en novembre 1848.[11]

Pour les années qui nous intéressent, Rossi fait partie du comité de la Société de Lecture, parraine plusieurs des réfugiés (Dal Pozzo, Dandolo) et est surtout responsable du choix des livres italiens et de l'abonnement aux journaux italiens. Calvos l'a certainement rencontré dans les salons de la Société, et lui a sûrement présenté ses desiderata littéraires.

3. Le troisième *saint-bernard* des réfugiés est le généreux Jean-Charles Simonde, dit de Sismondi.[12] Sismondi a été obligé de quitter Genève au moment des troubles dus à la Révolution, avec sa famille qui acquiert un domaine à Pescia, entre Lucques et Monte Catini; désormais Sismondi partagera ses jours entre la Toscane et Genève. Dès 1801, il publiera un grand nombre d'ouvrages qui lui vaudront une notoriété internationale. La publication de 1807 à 1818 des seize volumes de l'*Histoire des Républiques italiennes* le place pour beaucoup d'historiens, avec son compatriote et ami Gianpietro Vieusseux, parmi les pères spirituels du Risorgimento. Son inépuisable dévouement aux

---

[10] Alexandre Andryane, *Souvenirs de Genève. Complément des Mémoires d'un prisonnier d'État,* Paris: W. Coquebert, 1839, tome II, pp. 1-12, lettre du 10 octobre 1821.

[11] Jean-R. de Salis, *Sismondi (1773-1842). La vie et l'œuvre d'un cosmopolite philosophe*, Genève: Slatkine Reprints, 1973, tome I, p. 386.

[12] Paul Waeber, *Sismondi. Une biographie,* tome I, Genève: Slatkine, 1991. Nous regrettons vivement que le tome II, qui était en préparation lors du décès subit de l'auteur, n'ait point paru. Il devait comprendre la période des années 1820-1830 et nous espérions qu'il apporterait des précisions sur le rôle de Sismondi dans l'accueil des réfugiés italiens et sur son activité de philhellène.

réfugiés est maintes fois souligné. Il est également un philhellène convaincu. Grâce à la lettre que nous avons sous les yeux, nous avons le témoignage irréfutable que Calvos l'a rencontré. Capodistrias écrit: "Monsieur Calbo née à Zante, Elévé en Italie, et ayant voyagé en Angleterre, se trouvait à Genève lors de mon arrivée, et l'avant dernier Hiver il y donna un Cours de Litterature Italienne dont ces Messieurs, et particulie[remen]t M. de Sismondi en furent très contens." Et si Capodistrias mentionne "particulièrement M. de Sismondi", c'est que ce dernier avait publié en 1813 un ouvrage intitulé *De la littérature du midi de l'Europe* qui avait fait de lui aux yeux de ses compatriotes le spécialiste de la question. Quant à *ces Messieurs*, il peut s'agir de Charles-Victor de Bonstetten, Augustin-Pyramus de Candolle ou Marc Auguste Pictet.

Le cours a été donné, selon toute vraisemblance, en hiver 1822. Les journaux qui pourraient nous renseigner n'apparaissent à Genève qu'un peu plus tard: le *Journal de Genève* publie son premier numéro en janvier 1826; le *Courrier du Léman* paraît de juin 1826 à mai 1827; les *Archives genevoises* de mai à novembre 1827. Mais il existe depuis le siècle précédent un journal officiel, la *Feuille d'avis de la République et Canton de Genève*, qui comprend les avis officiels, mais aussi des annonces de particuliers concernant, entre autres, les ventes ou locations d'appartements, les objets trouvés, les décès, comme aussi les avis de parutions en librairie. Et dans les numéros de fin novembre et décembre, les cours destinés au grand public qui ont lieu dès le mois de janvier de l'année suivante.

Malheureusement dans les *Feuilles d'avis* de 1821 ne figurent que l'annonce des cours de professeurs chevronnés, comme les juristes Bellot et Rossi, le mathématicien Schaub ou l'ingénieur Dufour, et il n'y a pas de rubriques concernant la Société des Arts, ce qui change dès les années suivantes. Donc, nous n'avons pas de renseignements précis sur ce cours de littérature italienne donné par Calvos. Mais nous pouvons penser qu'il a connu un certain succès, puisque presque deux ans plus tard, dans le numéro du samedi 29 novembre 1823,[13] nous lisons avec surprise:

[13] *Feuille d'avis de la République et Canton de Genève* 96 (samedi 29 novembre 1823), p. 1262. Cet avis est répété textuellement dans la feuille no. 100 du samedi 13 décembre 1823, p. 1317.

COURS de littérature grecque de Mr CALBO

M. Calbo, en analysant les poëtes grecs, traitera aussi de l'influence que la philosophie, les arts et les événemens politiques eurent sur leurs ouvrages.

Ce cours sera complété en seize séances.

Les séances auront lieu au salon de la Société des Arts, tous les mercredis de 4 à 5 heures, à commencer le 7 Janvier 1824.

Les cartes d'entrée sont déposées chez M. J.J. Paschoud, et chez MM. Manget et Cherbuliez.

Le nombre de séances et le lieu où le cours est donné est certainement le même qu'en 1822. Ce lieu, c'est le salon de la Société des Arts qui occupait alors la maison dite du *Calabri*; construite en 1764, elle abritait dans ses locaux la première école de dessin de Genève. La Société des Arts fondée en 1776 et divisée en trois classes (Beaux-Arts, Industrie et commerce, Agriculture) jouait un rôle prépondérant dans la vie économique et culturelle genevoise. Malheureusement, ses rapports annuels ne comprennent aucune mention de ces activités littéraires; la Société devait simplement louer ou prêter ce local assez vaste à ceux qui le désiraient. En 1863, la Société des Arts, après un intermède au Musée Rath, fut relogée dans le Palais de l'Athénée offert par Jean Gabriel Eynard et sa femme, tout à côté de leur demeure située entre les bastions Mirond et Saint-Léger, et c'est là que la Société tient encore aujourd'hui ses séances.[14]

Quant au cours lui-même, il eût été passionnant d'en savoir un peu plus sur son programme ambitieux: quels poètes Calvos désirait-il analyser? de quels événements politiques voulait-il parler? Mais il y a tout lieu de penser qu'il n'a pas pu réaliser son projet, probablement faute d'inscriptions. En effet, Capodistrias l'aurait certainement mentionné en premier lieu dans sa lettre à La Harpe, plutôt que le cours de littérature italienne qui remontait à deux ans.

Et pourtant, un cours de littérature et de langue grecque moderne sera donné à Genève deux ans plus tard par le Phanariote Jacovaky Rizo Néroulos dans la même maison du Calabri, dans la salle de la Société des Arts, tous les mardis et vendredis à onze heures, du 22 juillet au 19 septembre 1826. C'est dans le *Courrier du Léman*, dont l'un des rédacteurs est Charles Didier, qui a certainement, comme l'avait montré Bertrand Bouvier,[15] été lié avec Calvos, que

[14] *Guide de la Vieille Genève*, Genève: Alexandre Jullien, 1942, p. 77; Paul Chaix, "Conservation et diffusion des connaissances", *Encyclopédie de Genève*, tome 6, section "La science et l'école", Genève 1988, p. 233.

[15] Bertrand Bouvier, *op. cit.*, pp. 85-86; *id.*, "L'audience genevoise du cours de littérature grecque moderne de Jacovaky Rizo Néroulos, en 1826", *C'est la faute à Voltaire, c'est la faute*

nous trouvons l'annonce de ce cours. Dans des numéros ultérieurs, le journaliste signale la présence de dames aux cours, ce qui semble exceptionnel, et dans un compte rendu très chaleureux après la dernière leçon, il exprime le regret qu'il n'y ait pas eu plus d'auditeurs et le souhait que le cours soit imprimé.[16]

Pour en revenir à Calvos et à l'année 1824, il est sûrement fort occupé à surveiller l'impression de ses dix premières *Odes*. À cet égard, la *Feuille d'avis* nous donne, dans le numéro 46 du 9 juin 1824,[17] un renseignement précieux qui permet de fixer la date de parution: "Chez Ab. CHERBULIEZ, libraire, au haut de la Cité. La lyre, odes en grec moderne, par A. Calbo, suivies d'un vocabulaire, 1 vol. in-18 br prix 2 fr." L'avis est répété dans le numéro 49 du samedi 19 juin 1824, au milieu d'une série d'autres titres. Il vient immédiatement après les "Chants populaires de la Grèce moderne, recueillis et publiés avec une traduction française, des éclaircissemens et des notes, par Tauriet, tome premier, in 8 br. - La lyre, odes en grec moderne, par A. Calbo, in-18 br." Cet avis de librairie est repris dans la *Gazette de Lausanne* du 29 juin 1824,[18] qui précise "Chez Abraham Cherbuliez, libraire à Genève", avec la même faute de lecture transformant le nom de Fauriel en Tauriet.

Venons-en à la lettre elle-même. Elle fait partie d'un dossier du Fonds de La Harpe, déposé à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne, comprenant 49 lettres adressées par Capodistrias à Frédéric-César de La Harpe entre février 1814 et décembre 1827.[19] J'ai transcrit les lettres de 1814 dans *La mission de Capodistrias en Suisse (1813-1814)*[20] et me réserve de publier le reste du dossier dans un volume concernant le séjour de Capodistrias à Genève de 1822 à 1827, puisque, après son départ de Russie, Capodistrias avait choisi de

---

à Rousseau. Recueil anniversaire pour Jean-Daniel Candaux, éd. Roger Durand, Genève: Droz 1997, pp. 536-543; *id.*, "'Ο Ἰακωβάκης Ρίζος Νερουλὸς καὶ οἱ ἀρχὲς τῶν Νεοελληνικῶν Σπουδῶν στὴ Γενεύη (1826)" [Jacovaky Rizo Néroulos et les origines des études néohélleniques à Genève], *Πρακτικὰ τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν* 73 (1998), fasc. b, pp. 362-367.

[16] *Courrier du Léman* 14 (samedi 22 juillet 1826), p. 1; 16 (samedi 29 juillet 1826), p. 2; 36 (samedi 23 septembre 1826), p. 2.

[17] *Feuille d'avis de la République et Canton de Genève* 46 (mercredi 9 juin 1824), p. 633; 49 (samedi 19 juin 1824), p. 675.

[18] *Gazette de Lausanne et Journal suisse* 53 (mardi 29 juin 1824), p. 4.

[19] Bibliothèque Cantonale et Universitaire (BCU), Lausanne, Fonds de La Harpe, IS 1918/J 39.18, lettre de Jean Capodistrias à Frédéric-César de La Harpe, Genève, 27 octobre/8 novembre 1824.

[20] Michelle Bouvier-Bron, *La mission de Capodistrias en Suisse (1813-1814)*, Ἀρχεῖον Ἰωάννου Καποδίστρια, tome IV, Corfou: Société d'Études corfiotes, 1984.

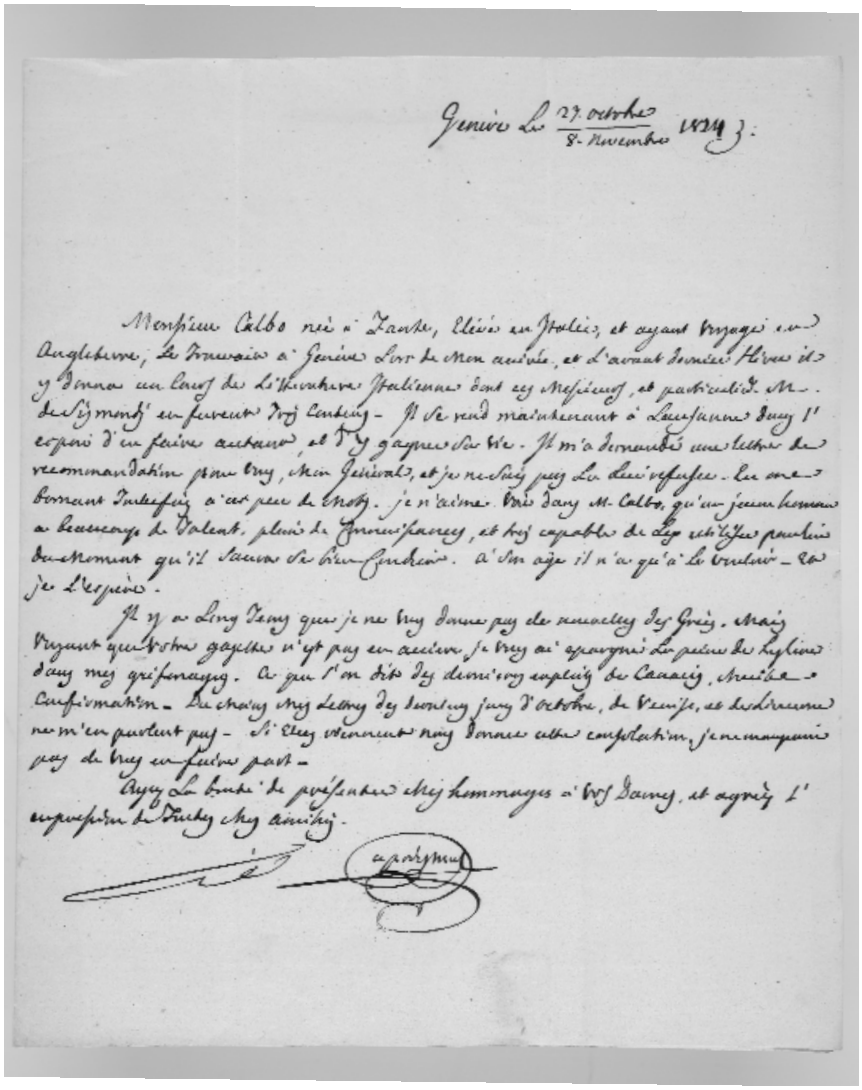

Genève le 27 octobre / 8 novembre 1824 3:

Monsieur Calbo née à Zante, Elève en Italie, et ayant voyagé en Angleterre, le Trouvait à Genève lors de mon arrivée, et l'avant dernier Hiver il y donna un cours de Litterature Italienne dont ces Messieurs, et particulièrement M. de Sismondi en furent très contens. Il se rend maintenant à Lausanne dans l'espoir d'en faire autant, et d'y gagner sa vie. Il m'a demandé une lettre de recommandation pour vous, mon Général, et je ne suis pas la lui refuser. En me bornant Toutefois à cet peu de mots. je n'aime voir dans M. Calbo, qu'un jeune homme a beaucoup de talent, plein de connaissances, et très capable de les utiliser pour lui du moment qu'il saura se bien conduire. à son âge il n'a qu'à le vouloir — et je l'espère.

Il y a long tems que je ne vous donne pas de nouvelles des Grecs. Mais voyant que votre gazette n'est pas en arrière, je vous ai épargné la peine de Lyline dans mes griffonnages. Ce que l'on dit des derniers exploits de Canaris, mérite confirmation. Du moins mes lettres des derniers jours d'octobre, de Venise, et de Livourne ne m'en parlent pas. Si elles viennent nous donner cette consolation, je ne manquerai pas de vous en faire part.

Ayez la bonté de présenter mes hommages à vos Dames, et agréez l'expression de toutes mes amitiés.

Capodistrias

Lettre de Jean Capodistrias à Frédéric-César de La Harpe,
Genève, 27 octobre/8 novembre 1824.
Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne,
Fonds de La Harpe, IS 1918/J 39.18.

se fixer dans la ville de Genève qui, comme Lausanne, lui avait accordé la bourgeoisie d'honneur.

En voici la transcription diplomatique:

Genève le 27. Octobre 1824
8. Novembre

Monsieur Calbo née à Zante, Elévé en Italie, et ayant voyagé en Angleterre, se trouvait à Genève lors de mon arrivée, et l'avant dernier Hiver il y donna un Cours de Litterature Italienne dont ces Messieurs, et particulie[remen]t M. de Sismondi en furent très contens. Il se rend maintenant à Lausanne dans l'espoir d'en faire autant, et d'y gagner Sa vie. Il m'a demandé une lettre de recommandation pour Vous, Mon Général, et je ne sais pas La Lui refuser. En me bornant toutefois à ces peu de mots – je n'aime voir dans M. Calbo, qu'un jeune homme a beaucoup de Talent, plein de Connaissances, et très capable de les utiliser pour lui du moment qu'il saura se bien conduire. À son âge il n'a qu'à le vouloir. Et je l'espère.

Il y a Long Tems que je ne Vous donne pas de nouvelles des Grècs. Mais voyant que Votre gazette n'est pas en arriere, je Vous ai epargné la peine de les lire dans mes grifonages. Ce que l'on dit des derniers exploits de Canaris, merite confirmation. Du moins mes Lettres des derniers jours d'Octobre, de Venise, et de Livourne ne m'en parlent pas. Si Elles viennent nous donner cette consolation, je ne manquerai pas de Vous en faire part.

Ayez la bonté de présenter Mes hommages à Vos Dames, et agréez l'expression de Toutes Mes Amitiés.

Capodistrias

S'il est inutile de présenter Capodistrias, Frédéric-César de La Harpe est certainement peu connu d'un public s'intéressant aux choses grecques. C'est un des personnages les plus controversés de cette période de l'histoire suisse. Né à Rolle, dans le Pays de Vaud, en 1754, il fait des études de droit à Genève et Tübingen; de retour dans son pays, il ne supporte plus l'arrogance des patriciens bernois qui gouvernent le Pays de Vaud depuis le XVIe siècle, et il est assez vite obligé de s'exiler. Il est par la suite, de façon assez inattendue, choisi par Catherine II de Russie comme précepteur de son petit-fils Alexandre et prend cette tâche très à cœur. Il ne craint pas d'inculquer au futur tsar ses idées, très libérales. Et Alexandre lui restera fort attaché, puisque, lorsqu'ils se retrouveront en 1813, il présente toujours son ancien précepteur comme "l'homme à qui il doit tout". Enthousiasmé par la Révolution française, La Harpe se fixe à Paris, et après l'invasion de la Suisse par les armées françaises, il est l'un de ceux qui cherchent à appliquer avec le plus de conviction le modèle

républicain unifié imposé par le Directoire à la République Helvétique. Ce qui lui vaudra par la suite de solides inimitiés de la part de ses concitoyens, surtout en Suisse alémanique. Obligé de quitter à nouveau la Suisse en 1801, il se fixe près de Paris et vit en France jusqu'en 1814. Dans un premier temps, il se méfie de Capodistrias, cet inconnu envoyé par Alexandre auprès de la Diète. Dans une lettre à son ami Henri Monod, il écrit: "Le monsieur qui vous a parlé de moi est du pays d'Ulysse. Mon nom était un prétexte, il en a profité; c'était son métier."[21] Mais dès leur première rencontre à Chaumont, naît entre eux une indéniable sympathie.

Les nombreuses lettres que Capodistrias lui écrit dans la période 1823-1825 ont souvent pour objet des annonces de visite. Il fait volontiers halte chez les La Harpe lors de ses voyages en Suisse; ou bien il donne rendez-vous à celui-ci chez les Eynard à Beaulieu près de Rolle; il est même possible, grâce au bateau à vapeur tout nouvellement mis en service, de faire l'aller-retour Genève-Lausanne dans la journée et de déjeuner ensemble. Mais Capodistrias écrit à son ami avant tout pour lui communiquer les nouvelles qu'il reçoit de Grèce –c'est le cas à la fin de cette lettre– nouvelles que La Harpe se charge de transmettre à la *Gazette de Lausanne* où il a ses entrées, et nous les voyons resurgir dans la première page des numéros, sous la rubrique *Orient*, fusionnées avec celles d'autres informateurs.

Dans le dossier, nous trouvons deux lettres de recommandation. La première, nettement plus chaleureuse, concerne un "Monsieur Scouffo, jeune Grec, qui a fait de bonnes etudes en Allemagne et en France, et qui a pris une part active à la malheureuse expedition des Princes Ypsilanty. [...] Si vous pouvez, cher Ami, le recommander au Directeur de la redaction de vos journaux, ou à quelque autre institut litteraire, vous m'obligerez..."[22]

Dans le procès-verbal de la séance du comité de la Société de Lecture de Genève du 4 janvier 1823, il est indiqué qu'une carte d'un an est accordée à "M. Skouffo de Smyrne présenté par M. Torras". Et c'est dans la séance suivante le 18 janvier que le professeur De Candolle propose "d'accorder à Mr le Comte Capodistrias la faculté de prendre des livres à la Bibliothèque de la Société; la proposition est unanimement accueillie, et le Comité prie Mr le Président d'écrire à Mr le Cte Capodistrias pour l'informer de la résolution, en lui envoyant les Catalogues de la Société."[23] Proposition que Capodistrias accepte

[21] Michelle Bouvier-Bron, *op. cit.*, p. 30.

[22] BCU, Fonds de La Harpe, IS 1918/J 39.12, lettre de Jean Capodistrias à F.-C. de La Harpe, Genève, 19 avril/5 mai 1823.

[23] Procès-verbaux du comité de la Société de Lecture, registre B, p. 128, séance du 4

avec reconnaissance, comme il l'exprime dans une lettre au président Chenevière. C'est à notre connaissance le seul membre qui ait été invité de la sorte à faire partie de la Société, sans être parrainé par un autre membre et présenté au comité qui accepte ou refuse.

Les termes de la lettre que Capodistrias écrit dix-huit mois plus tard pour recommander Calbo, sont beaucoup plus réservés: "Il m'a demandé une lettre de recommandation pour vous, Mon Général, et je ne sais pas la lui refuser."

Où se sont-ils rencontrés? En tout cas pas en voisins, puisque le Corfiote Capodistrias habite rue de l'Hôtel-de-Ville, tout près du Bourg-de-Four où logent Sismondi et Rossi, et que le Zantiote Calvos est installé sur l'autre rive du Rhône! Mais c'est très vraisemblablement à mi-distance, dans les salons de la Société de Lecture. Ce qui nous gêne un peu, c'est que, malgré une recherche attentive, nous n'avons pas trouvé le nom de Calbo parmi les étrangers qui bénéficient d'une carte de trois mois ou d'une année. Ils ne sont pas moins de sept Grecs à en avoir reçu entre 1821 et 1826! Mais suivant le document de janvier 1825 datant d'après son départ, nous avons la quasi-certitude qu'il y était connu. Peut-être s'est-il immiscé, comme d'autres, sans être inscrit: plusieurs procès-verbaux reflètent des plaintes à ce sujet. La Société de Lecture est constituée avant tout par des notables qui la financent et des professeurs qui proposent l'achat de livres et parrainent souvent leurs étudiants. Mais certains habitués parmi les membres supportent mal la présence de ces derniers, et plus encore celle des étrangers. Elle est donc loin d'être un repaire du carbonarisme, et c'est plutôt une coïncidence si Calvos y a rencontré James Fazy, qui, lui, avait été reçu le 27 octobre 1821![24]

James Fazy (1794-1878), qui est issu d'une famille propriétaire de manufactures d'indiennes à Genève et en France, se retrouve à Paris à la Restauration, étudiant en droit. Républicain par ses attaches avec Genève, très marqué par les ouvrages de son compatriote Jean-Jacques Rousseau et par les idées de la Révolution, il se décide à devenir publiciste, entre en contact avec des journalistes de l'opposition et est introduit dans la *Haute Vente* des Charbonniers en 1821. Il séjourne un certain temps dans le château de la Grange chez Lafayette qui l'influencera profondément. Il reçoit alors la mission d'étendre la Charbonnerie dans les départements voisins de Genève. D'où son retour dans sa ville natale cette même année. Il y rencontra souvent Buonarroti, dont il souligne que, jouissant de l'hospitalité genevoise, il ne se mêlait en rien

janvier 1823; p. 136, séance du 18 janvier 1823.

[24] *Ibid.*, séance du 27 octobre 1821. Sur l'atmosphère de la Société de Lecture, voir B. Bouvier, "Calvos in Geneva", pp. 82-83.

aux querelles intérieures –ce qui explique probablement la mansuétude dont il a joui. Dans ses *Mémoires*, James Fazy affirme que lui-même vécut à Genève, conciliant autant qu'il le pouvait l'émigration politique italienne "tant soit peu aristocratique" avec les doctrines plus révolutionnaires de Buonarroti, comme aussi réconciliant celui-ci avec Lafayette et les réunissant tous dans la pensée de reconstituer l'Europe sur des bases libérales et sur le principe de la souveraineté des peuples. Il retourne à Paris en 1823 et fut certainement l'un des chaînons de l'"axe Paris-Genève" dont parle à plusieurs reprises Mme Georganta.[25]

Dès le mois d'octobre 1824, le comité de la Société de Lecture s'était préoccupé de souscrire à un journal grec, à condition que les frais de transport ne soient pas trop onéreux. Sur la recommandation de Capodistrias, l'on s'adresse à Mr Yérostathi, négociant de Corfou. Celui-ci propose l'abonnement aux *Chroniques grecques*, imprimées sur les presses du Zurichois Johann Jakob Meyer à Missolonghi, et offre de les faire passer à Ancône franco. Dans la séance du 29 janvier 1825, "M. le Président donne lecture d'une lettre de Mr Bétant [le futur secrétaire du président Capodistrias en Grèce et, après sa mort, l'éditeur de sa correspondance] avec offre de traduire, à la place de Mr Calbo parti, le *Journal Grec*, si la Société en reçoit un. M. Bétant sera remercié de son offre." Finalement, le projet n'a pas de suite. Mais les deux hommes se sont intéressés à sa réalisation.[26]

Pour en revenir à la lettre, comment interpréter les termes très ambigus et condescendants de la fin de la recommandation: "En me bornant toutefois à ces peu de mots – je n'aime voir dans M. Calbo, qu'un jeune homme a beaucoup de Talent, plein de Connaissances, et très capable de les utiliser pour lui du moment qu'il saura se bien conduire. À son âge, il n'a qu'à le vouloir. Et je l'espère". Il y a certainement plusieurs explications possibles. La première, c'est que Capodistrias doit connaître les idées politiques de Calvos et qu'il tient à s'en distancier. Or ce n'est pas à son ami Henri Monod, l'homme d'État vaudois bien rangé, qu'il adresse Calvos, mais à Frédéric-César de La Harpe, dont il sait parfaitement qu'il est soupçonné de sympathies pour les carbonari.

---

[25] *Les Mémoires de James Fazy, homme d'État genevois (1794-1878)*, publiés avec une introduction et des notes de François Ruchon, Genève: Celta, 1947; Bernard Lescaze, "James Fazy", *Citoyens de Genève, citoyens suisses*, Genève: Suzanne Hurter, 1998, pp. 38-39; A. Georganta, *op. cit.*, p. 75.

[26] Procès-verbaux des séances du comité de la Société de Lecture, registre C, du 13 octobre 1824 au 28 août 1827: séances des 13 octobre et 10 novembre 1824, des 8 et 29 janvier 1825.

Façade de la Société de Lecture (fondée en 1818), Grand-Rue 11, Genève.
Dessin de Paul Chaix.

Dans sa très intéressante étude sur Frédéric-César de La Harpe et l'Italie,[27] le professeur Jean Charles Biaudet a utilisé le rapport secret d'espions autrichiens, rapport dévoilé par Giulio Andreotti dans un petit ouvrage sur l'assassinat de Pellegrino Rossi.[28] La Harpe avait été chargé d'accompagner pour un tour d'Italie en 1819 le jeune grand-duc de Russie Michel et il en avait profité pour rendre visite à des libéraux italiens; pour ceux de Bologne, il avait même des lettres d'introduction de Pellegrino Rossi. Metternich prétendait avoir la preuve irréfutable des relations de La Harpe avec les carbonari. Mais sachant qu'il était très délicat de dire du mal de son ancien précepteur devant Alexandre, Metternich avait obtenu que son maître, l'empereur François Ier d'Autriche, écrive personnellement au tsar à ce sujet. La Harpe a été informé de la manœuvre en août 1821 par un correspondant qui signe *L'invariable*, et il a conservé cette note qui a été publiée dans le tome III de sa correspondance.[29] En voici un fragment:

> Cette lettre autographe articulait, entre autres preuves de ces menées, que Monsieur de La Harpe avait présidé les carbonari à Bologne et à Rome. Monsieur Mocenigo y était aussi inculpé nominativement, et l'on demandait en termes formels la punition de Monsieur de La Harpe. [...] Malgré le poids dont cette inculpation semble peser sur Monsieur de La Harpe, on a cependant l'idée qu'elle était plutôt dirigée contre la politique et la personne de Monsieur de Capodistria.

La Harpe a ajouté de sa main au dos de la note: "J'ai méprisé ces manœuvres et calomnies." Mais il en a sûrement prévenu Capodistrias.

Après 1819, La Harpe continue à défendre les Italiens auprès du tsar et leurs relations se refroidissent nettement après le Congrès de Vérone en 1822. La Harpe reste plus frondeur que jamais. À son ami Heinrich Zschokke, le libéral argovien, il écrit le 12 octobre 1822:

> Je suis toujours le même, et ne me laisse point détourner de ma vieille route. Je mourrai donc dans l'impénitence et ne serai point surpris qu'après avoir été successivement désigné comme sans-culotte,

---

[27] Jean Charles Biaudet, "Frédéric-César de La Harpe et l'Italie", *Le relazioni del pensiero italiano risorgimentale con i centri del movimento liberale di Ginevra e Coppet* (Colloquio italo-elvetico, Roma, 17-18 marzo 1978), Atti dei convegni Lincei, Rome: Accademia nazionale dei Lincei, 1979, pp. 27-59.

[28] Giulio Andreotti, *Ore 13: Il Ministro deve morire,* Milan 1976 (2e édition Milan: Rizzoli, 1981).

[29] Jean Charles Biaudet et Françoise Nicod, *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre Ier, suivie de la correspondance de F.-C. de La Harpe avec les membres de la famille impériale de Russie*, Neuchâtel: La Baconnière, 1978. Ici, tome III (1980), p. 487.

> démocrate, terroriste, jacobin, bonapartiste, libéral, on ne me donnât un brevet de carbonaro, puisqu'il paraît que le bon sens, la justice et la raison sont rangés parmi les éléments du carbonarisme.[30]

Ce même esprit frondeur et cette imprudence politique, nous la retrouvons dans les quelques lettres qu'il adresse en 1823 à Jacob-David Duval. Les Duval de Cartigny sont descendants d'un orfèvre genevois qui s'était installé à Saint-Pétersbourg et que Catherine II nomma joaillier de la Couronne. Plusieurs de ses fils sont revenus se fixer à Genève dans les premières années du XIXe siècle, dont Jacob-David, neveu d'Étienne Dumont, lequel avait été secrétaire de Mirabeau. Duval fait partie du premier comité philhellénique créé à Genève en 1821, mais ce sont plutôt leurs liens avec la Russie et la cour de Saint-Pétersbourg qui rapprochent les deux hommes. Et c'est à la suite d'une visite –peut-être la première– que La Harpe a rendue aux Duval, qu'il adresse à Jacob-David le billet du 8 avril 1823:

> En vous remerciant pour votre aimable et cordial accueil, permettez moi de vous adresser quelques brochures que nos besoins ont provoquées. Il y a bien un peu d'indiscrétion à vous prier de vouloir les faire déposer. Je vous prierois même de vouloir faire déposer, sur la table de la Société de lecture, quelques exemplaires du *Programme* émis par notre gouvernement. Ce bon exemple peut avoir d'heureux résultats, et j'espère que les bons citoyens répondront à l'appel qui leur est fait. N'est-il pas en effet déraisonnable de dire si peu de choses, à la jeunesse sur ses droits et ses devoirs de citoyens, lorsqu'il importeroit tant de faire naître en elle, un véritable esprit public, sans lequel nulle république ne peut subsister?
>
> Il ne suffit pas de bien dire; ce qui est plus important, c'est de faire ce qu'il faut. Le monde ne peut être bien gouverné que par le Bon Sens; il seroit tems qu'on le consultât.[31]

Il termine par des salutations chaleureuses à toute la famille. Suivent une série de post-scriptum dont voici le dernier:

> mon beau frère Monod devoit vous remettre ce paquet, il y a 8 jours. N'ayant pu faire la course qu'il projettoit, je prends la liberté de vous l'adresser directement, en y joignant la prière de vouloir faire déposer chez le comte de Cap. d'Istria, votre voisin, le paquet à son adresse.
>
> 15e Avril.

---

[30] J. Ch. Biaudet, "Frédéric-César de La Harpe et l'Italie", p. 42, citation tirée de BCU, Fonds Monnard, lettre de La Harpe à Heinrich Zschokke, 12 octobre 1822.

[31] BGE, Papiers Duval, ms 3787, f. 43-44, billet de Frédéric-César de La Harpe à Jacob-David Duval, Lausanne, r. du Marterey, 8 avril 1823.

La lettre est adressée non à Cartigny, village de la campagne genevoise, mais à la maison de ville des Duval *rue derrière les Granges*, la célèbre rue des Granges où habitent les patriciens, à quelques dizaines de mètres de la rue de la Cité et de la Société de Lecture, et du *10, rue de l'Hôtel-de-Ville,* demeure de Capodistrias. Nous restons donc dans un microcosme.

En novembre 1823, dans une longue lettre qui est une violente diatribe contre les mesures prises au cours de l'été par le Gouvernement contre les étrangers, La Harpe remarque désabusé: "La demande inhumaine de refuser désormais l'hospitalité, à quiconque ne seroit pas porteur de passeports visés par les autorités même des pays persécuteurs, devoit être accordée sans résistance, au milieu de cette absence de tout esprit public."[32]

Six jours plus tard, il écrit une lettre beaucoup plus personnelle qui touche à notre propos:

> Je vais peutêtre commettre une indiscrétion. Mrs Duméril de l'Institut et Julien de la *Revue*, m'ont recommandé beaucoup un Espagnol qui fut longtems Bibliothécaire du r. de Prusse, dont la santé est extrêmement délabrée, et auquel on a conseillé le séjour de Morges. C'est Mr le Chevalier de Liagno, homme aussi distingué par ses connoissances étendues qu'intéressant par ses principes. En qualité d'attaché au service de Prusse, il a obtenu un permis de séjour, qu'on lui eut refusé sans cela, dépourvu qu'il est des caractères de l'Espagne actuelle. Mr de Liagno a des amis en Angleterre auxquels il lui importeroit de faire connoitre sa position actuëlle; mais n'ayant aucune connoissance parmi les commerçants, il craint que ses lettres ne s'égarent. Dépourvu moi même de correspondant en Angleterre, je ne puis l'aider. Dans cet embarras, j'ai pensé que vous pourriez peut-être me donner quelques directions pour acheminer les 2 incluses que Mr de Liagno m'a adressées avec la prière de les acheminer. Si vous ne pouviez, Monsieur, les faire passer sous le couvert de l'un de vos correspondants anglois, alors je vous prierois de me les renvoyer, je tâcherai de les adresser par l'Allemagne. J'oubliois de vous dire que Mr de Liagno etoit un ami particulier de l'illustre et infortuné Llorente.[33]

Il continue sa lettre par des nouvelles politiques.

---

[32] *Ibid.,* f. 45-46, Lettre de F.-C. de La Harpe à Jacob-David Duval, Lausanne, 22 novembre 1823, publiée comme la suivante dans Jean Martin, "Lettres inédites de Frédéric-César de La Harpe à Etienne Dumont et à la famille Duval (1822-1831)", extrait de la *Revue Historique Vaudoise* (août-septembre-octobre 1929). Ici, p. 46.

[33] *Ibid.*, f. 47, Lettre de F.-C. de La Harpe à Jacob-David Duval, [Lausanne], 28 novembre 1823.

Pour situer politiquement le chevalier de Liagno, il suffit à La Harpe de mentionner la protection que lui accorde M. Duméril, zoologiste disciple de Cuvier, membre de l'Institut; et celle de Marc-Antoine Jullien, compagnon de Robespierre sous la Terreur, participant aux campagnes d'Égypte et d'Italie: esprit indépendant et souvent en porte-à-faux avec l'opinion publique, il fut le fondateur en 1819 de la *Revue Encyclopédique,* qui soutiendra le philhellénisme.[34] Et enfin de rappeler l'amitié qui lie Liagno à l'"illustre et infortuné Llorente", ancien ecclésiastique auteur d'une *Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne*, dont les idées lui ont valu l'extradition de France et sa mort tragique en 1823.[35]

Les historiens ont souvent souligné combien les carbonari étaient soucieux de laisser le moins possible de traces écrites, et quand ils écrivaient, d'utiliser un langage codé. Là, La Harpe dévoile sans vergogne un excellent moyen de faire parvenir les lettres: "les faire passer sous le couvert de l'un de vos correspondants anglois". Il reviendra à la charge en février:

> [Le chev. de Liagno] desireroit faire parvenir l'incluse à Mr Bowring qui est, je crois, celui qui est chargé de la souscription rélative aux Grecs. Mise à la poste tout simplement, cette lettre seroit probablement ouverte, et peut-être interceptée. N'y auroit-il pas quelque moyen de la faire passer sous le couvert du commerce, et de la recommander? Il n'est question, m'assure l'écrivain, que d'objets qui l'intéressent particulièrement et personnellement.[36]

Il n'y aura plus d'autres lettres de ce genre, ce qui nous fait penser que Jacob-David Duval, qui est certainement très prudent dans son libéralisme, s'est bien gardé d'y donner suite.

Il était donc normal que Capodistrias, qui devait être au courant de tout cela, adresse Calvos à La Harpe. Le résultat est immédiat. Trois semaines plus tard, le mardi 30 novembre 1824, nous lisons dans les *Avis divers* de la *Gazette de Lausanne*:

---

[34] Contrairement à l'hypothèse formulée prudemment par Mme Georganta, Calvos et Jullien n'ont pas pu se rencontrer à la Société de Lecture. Le nom de Jullien ne figure pas dans les registres du lieutenant de police; il figure une fois dans les Rapports de la Société de Lecture: il s'agit de le remercier pour l'envoi de ses livres. Par contre, M.-A. Jullien a fait plusieurs séjours chez Pestalozzi à Yverdon et publié deux volumes sur l'*Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi*, Milan: L'Imprimerie royale, 1812; A. Georganta, *op. cit.*, pp. 77-79.

[35] Jean Martin, *op. cit.*, pp. 18 et 40; "Llorente", *Dictionnaire Napoléon*, éd. J. Tulard, Paris 1999.

[36] BGE, Papiers Duval, ms 3787, f. 49, F.-C. de La Harpe à Jacob-David Duval, Lausanne, 18 février 1824.

> M. Calbo se propose de donner un cours de littérature italienne dans le sallon de la maison de ville. Les séances auront lieu de 6 à 7 heures du soir, tous les mardis et les vendredis, à commencer le 7 décembre prochain. Le cours sera completté en seize séances. Le prix des billets d'entrée est de 12 francs par personne. MM. les étudians ne payeront que 8 francs. Les membres de l'académie jouiront de la libre entrée. La connaissance de la langue italienne n'est pas nécessaire pour assister à ce cours. Les billets d'entrée sont distribués chez M. Amédée Baatard, libraire, rue du Bourg.[37]

Cet avis est repris textuellement dans le numéro 98 du vendredi 3 décembre 1824.

Avant d'accompagner Calvos à Lausanne, il nous faut envisager une autre explication à propos des réticences de Capodistrias dans sa recommandation de Calvos. Elle repose sur un document trouvé dans les Archives du lieutenant de police Jean-Jaques Rigaud. Figurent dans un dossier de trois petits cahiers cartonnés datés de 1824.[38] Le numéro 1 comprend le "Répertoire d'individus signalés", présenté sous forme d'agenda; nous y trouvons le nom de la plupart des réfugiés italiens. Le numéro 2 concerne les "prisonniers, évadés etc.". Et sur la page de garde du numéro 3, nous lisons: "1824 Informations de Police". Les premières pages concernent la franc-maçonnerie, avec une page pour chacune des six loges en activité à Genève. Aux pages 13 à 18, une longue notice sur Philippe Buonarroti. Et à la page 23, nous lisons:

> André *Calbo de Zante*
> *Rapports que m'a fait Mr Duval de Cartigny à son sujet.*
> *(Plaintes graves de Mr Duval et de Mr Dufour)*
>
> a publié des Odes en Grec Moderne.
> Son recueil est intitulé, *la Lyre*.
> Traduit par *Stanislas Julien* de Paris.
> Il travaille à la composition *d'un Dictionnaire complet de la langue Grecque.*

Les quatre premières lignes sont tracées à l'encre noire. Le reste, d'une encre plus pâle, a été écrit à un autre moment. On remarque que le prénom d'André a été ajouté à ce second stade, de même que la mention de son livre.

C'est de cette même encre et du même jet de plume, pensons-nous, qu'a été écrite la notice concernant un autre Grec, sur la seconde partie de la page:

---

[37] *Gazette de Lausanne et Journal suisse* 97 (mardi 30 novembre 1824), p. 4; 98 (vendredi 3 décembre 1824), p. 4.

[38] AEG, Archives de famille Rigaud, III, 36, no. 3, p. 23.

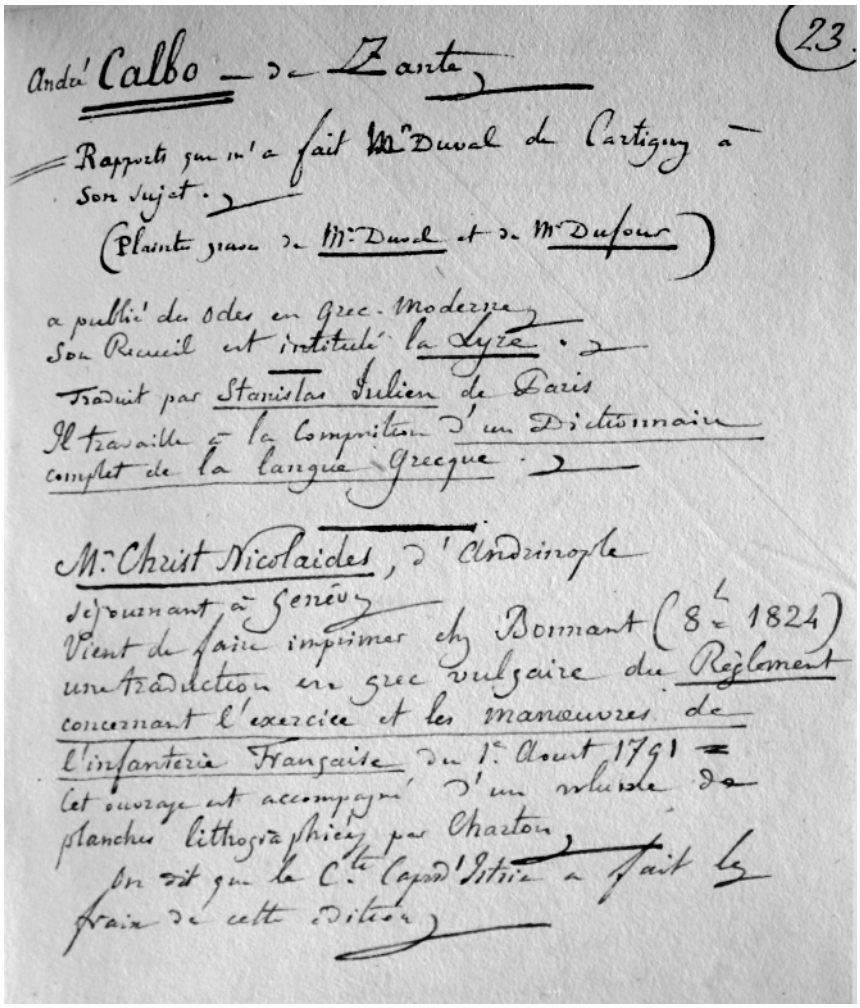

(23.)

André Calbo — de Zante

Rapports que m'a fait Mr Duval de Cartigny à son sujet.

(Plainte grave de Mr Duval et de Mr Dufour)

a publié des Odes en Grec-Moderne
Son Recueil est intitulé la Lyre.
Traduit par Stanislas Julien de Paris
Il travaille à la Composition d'un Dictionnaire complet de la langue Grecque.

Mr Christ Nicolaides, d'Andrinople
séjournant à Genève
Vient de faire imprimer chez Bonnant (8bre 1824)
une traduction en grec vulgaire du Règlement concernant l'exercice et les manœuvres de l'infanterie Française du 1er Aout 1791 =
Cet ouvrage est accompagné d'un volume de planches lithographiées par Charton.
On dit que le Cte Capod'Istria a fait les frais de cette édition.

Note d'un officier de police concernant Calvos.
Archives d'État de Genève, Archives de famille Rigaud, III, 36, no. 3, p. 23.

> *Mr Christ Nicolaides*, d'Andrinople
> séjournant à Genève.
> Vient de faire imprimer chez Bonnant (8bre 1824)
> une traduction en grec vulgaire du *Règlement*
> *concernant l'exercice et les manœuvres de*
> *l'infanterie Française* du 1er Aoust 1791.
> Cet ouvrage est accompagné d'un volume de
> planches lithographiées par Charton.
> On dit que le Cte Capod'Istria a fait les
> fraix de cette édition.

L'indication de la date –octobre 1824– est importante. C'est probablement quelques jours plus tard que Rigaud jette sur le papier le peu de renseignements qu'il a glanés sur le poète, et la mention de la traduction de *La Lyre* par Stanislas Julien parue à Paris ce même mois d'octobre confirme cette datation.

Qu'entend-il par plaintes graves? Elles ne donnent lieu en tout cas à aucune enquête judiciaire; les autres renseignements recueillis par Rigaud sont rigoureusement exacts, mais, somme toute, assez anodins et maigres sur une personne qui séjourne depuis trois ans et demi à Genève! L'absence des prénoms des dénonciateurs rend leur identification plus délicate. Dufour est vraisemblablement Guillaume-Henri Dufour, le futur général, dont les activités d'ingénieur et de mathématicien nous semblent bien éloignées de la sphère d'intérêt de Calvos. Il est vrai que Dufour a séjourné plus de quatre ans à Corfou en qualité d'officier du génie sous l'occupation française des Îles Ioniennes,[39] mais ce n'est pas une raison péremptoire de rapprochement.

Le nom de Duval est plus surprenant. Jacob-David Duval, le correspondant de La Harpe, a fait partie du premier comité philhellénique de 1821, créé à Genève par le pasteur de l'Église luthérienne Gerlach, qui a pour objectif d'aider les soldats, dont la plupart sont des Allemands, allant s'embarquer à Marseille ou Livourne pour combattre en Grèce.[40] Un appel de souscription est lancé en leur faveur; nous ne trouvons pas moins de cinq membres de la famille Duval parmi les souscripteurs, et Jacob-David s'est montré particulièrement généreux.[41] Ce même comité lance en octobre 1822 un nouvel appel pour venir

---

[39] Michelle Bouvier-Bron, "L'étape de Corfou", *Guillaume-Henri Dufour dans son temps, 1787-1875,* éd. Roger Durand, Genève: Société d'histoire et d'archéologie, 1991, pp. 253-276.

[40] *Id.*, *Jean-Gabriel Eynard et le philhellénisme genevois*, Genève: Association gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard, 1963, pp. 13-16.

[41] BGE, ms suppl. 1891, pp. 9-10.

au secours des Grecs échappés aux massacres de Moldavie et Valachie, qui traversent la Suisse pour aller s'embarquer à Marseille. Cent cinquante-huit d'entre eux furent hébergés à Genève et signèrent une adresse de remerciement datée du 24 mai 1823, et dont Bertrand Bouvier a démontré qu'elle était certainement de la main de Calvos, lequel s'est profondément investi dans l'affaire.[42] C'est vraisemblablement dans ce cadre que Duval et Calvos se sont fréquentés. Se sont-ils brouillés à cette occasion?

Le philhellénisme de Jacob-David est indiscutable: il fera également partie du second comité fondé en automne 1825 à l'instigation de Capodistrias, comité composé de notables et de banquiers, et très vite dominé par la forte personnalité de Jean-Gabriel Eynard, qui réside une partie de l'année dans le Grand-Duché de Toscane. Et l'on peut se demander s'il n'y a pas eu le désir délibéré –et chez Duval et chez Capodistrias– de séparer la cause du philhellénisme de celle du carbonarisme. N'oublions pas que de nombreux carbonari sont allés s'engager pour la cause grecque comme pour la cause espagnole! Si l'on voulait obtenir la tolérance de certains gouvernements en place, il était impératif d'éviter l'amalgame entre philhellénisme et carbonarisme, et de se distancier d'un charbonnier avéré. Par contre, il y a chez Capodistrias le souci de ne pas laisser tomber un compatriote, même s'il est politiquement égaré à ses yeux. D'où la recommandation à La Harpe.[43]

Par ailleurs, l'on ne peut tout à fait exclure que le Duval de la notice en question ne soit le fils de Jacob-David, à savoir François-Louis, futur maire de Cartigny, qui exerce en 1824 la charge d'auditeur, c'est-à-dire qu'il est le bras

---

[42] Bertrand Bouvier, "Calvos in Geneva", pp. 77-81; *id.*, "Ἄγνωστο αὐτόγραφο τοῦ Κάλβου", *Μνημόσυνον Σοφίας Ἀντωνιάδη*, Venise: Istituto Ellenico di Studi Bizantini e Postbizantini, 1974, pp. 350-379. À la lumière du remerciement, il apparaît que Calvos était chargé par le comité de Genève de remettre aux réfugiés, au moment où par petits tdétachements ils prenaient la route de Marseille, le viatique nécessaire.

[43] L'attitude prudente de Capodistrias à l'égard des sociétés secrètes réapparaîtra lorsqu'il sera gouverneur de la Grèce libérée. En effet, une circulaire secrète adressée le l8 juin 1828 à tous les commissaires du gouvernement, encore renforcée par une seconde circulaire du 22 août 1831, mettait hors la loi toutes les sociétés secrètes sur le territoire du nouvel État. La mesure incluait également la franc-maçonnerie, alors que Capodistrias lui-même était maçon. Cela pour des raisons politiques: les loges de l'Heptanèse, dont dépendait celle de Nauplie, étaient dominées par la forte personnalité du comte Romas, dont l'anglophilie était notoire. Voir Ioannis Loukas, *Ιστορία της ελληνικής Μασονίας και η ελληνική ιστορία* [Histoire de la franc-maçonerie grecque et l'histoire grecque], Athènes: Papazissis, 1991, pp. 113-119.

droit du lieutenant de police Rigaud, et que l'affaire ne soit pas d'ordre politique. Quoi qu'il en soit, Calvos a dû sentir le terrain devenir brûlant sous ses pieds, et cela explique peut-être son départ pour Lausanne.

C'est en effet le 4 décembre 1824 que Calvos récupère son passeport à Genève pour se rendre à Lausanne. Le cours de littérature italienne a certainement commencé, puisque le journal parisien *Le Globe* annonce sous la rubrique SUISSE, le jeudi 16 décembre 1824:

> M. Calbo, Grec d'origine, distingué comme littérateur et comme poëte, auteur d'un recueil de poésies nationales grecques qui viennent d'être traduites en français par un jeune savant de Paris (1), vient aussi d'ouvrir à Lausanne un cours de littérature italienne. M. Calbo a longtemps habité l'Italie, dont il connaît à fond la langue et les écrivains.
>
> (1) *La Lyre patriotique de la Grèce*, odes traduites du grec moderne de Kalvos, de Zante, par Stanislas Julien. Nous en avons rendu compte dans notre numéro du 20 novembre.[44]

Les seize séances du cours annoncées dans la *Gazette de Lausanne* auraient dû, à la cadence prévue, se terminer le 31 janvier 1825. Mais c'est le 13 janvier déjà que Son Exc. M. Charles Waugham, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Grande-Bretagne près la Confédération Helvétique, accorde à Calvos à Berne son passeport pour se rendre à Paris. On peut conjecturer que le cours n'a pas eu le succès escompté et que Calvos y a mis fin prématurément, impatient qu'il était de gagner Paris pour y rencontrer le traducteur de ses premières odes et trouver un éditeur pour son second recueil, dont l'élaboration était sans doute avancée. Et c'est ainsi qu'il quitte pour toujours la Suisse qui, à deux reprises, en 1816 à Zurich et de 1821 à 1824 à Genève, lui avait été une terre de refuge.

Nous conclurons en remarquant que si, dans notre ville, Calvos a probablement été en contact avec Buonarroti et ses sociétés secrètes, qu'il a fréquenté les salons de la Société de Lecture et rencontré des Genevois passionnés de littérature grecque comme Élie-Ami Bétant ou française comme Charles Didier, ou engagés politiquement comme James Fazy, le lieutenant de police Rigaud n'a pu trouver aucun autre renseignement que ceux concernant son travail intellectuel. Et c'est bien à la composition et à l'impression de ses

---

[44] *Le Globe, Journal littéraire* 43 (Paris, jeudi 16 décembre 1824), p. 197. Cette indication nous a été aimablement communiquée par le professeur Mario Vitti.

odes, au manuscrit de l'Iliade conservé à la Bibliothèque publique,[45] peut-être à ce projet de dictionnaire complet de la langue grecque, que Calvos a consacré l'essentiel de sa vie à Genève.

Rameau d'olivier, ornement de la p. 4 de couverture de *La Lyre* (Genève, 1824), probablement dessiné par A. Calvos.

[45] Bertrand Bouvier, "Sur la paraphrase de l'Iliade contenue dans le *Genavensis graecus 44", Homère chez Calvin. Figures de l'hellénisme à Genève. Mélanges Olivier Reverdin,* Genève: Droz, 2000, pp. 305-317.